



Santé sécurité au Travail dans les TPE en Europe

EUROGIP en bref

Pôles d'activités

- Études et enquêtes
- Projets: réponse à des appels d'offres européens
- Information – communication
- Normalisation
- Coordination des organismes notifiés

Champs d'investigation

- Prévention des risques professionnels (dispositifs, bonnes pratiques...)
- Assurance AT-MP (réparation, tarification...)
- Statistiques AT/MP (sinistralité, coûts...)
- Pays UE et hors UE (ex. Canada, USA)

Partenariats de travail

- Instances communautaires (DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion et DG Entreprises et Industrie de la Commission européenne, EU-OSHA Bilbao, EUROSTAT)
- Organismes étrangers d'assurance et de prévention AT/MP
- Réseaux internationaux: Forum européen de l'assurance AT/MP, EUROSHNET...

Importance des TPE en Europe

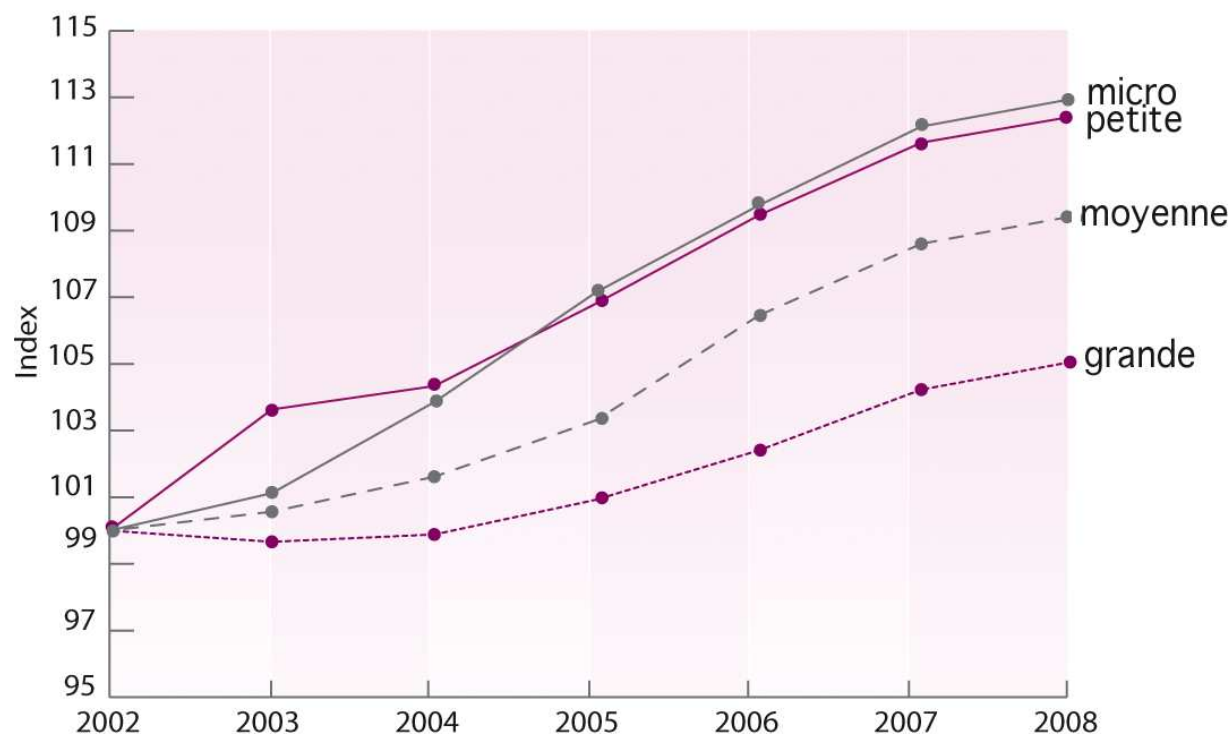
Définition européenne des TPE (Recommandation 2003/361/ CE en vigueur au 1/1/2005): Effectif < à 10 salariés et chiffres d'affaires (CA) ou bilan annuel ≤2 millions d'euros.

Données UE-27, 2008, secteur non financier (Source Eurostat)

Taille des entreprises	Nb d'entreprises (en millions)	Part/total entreprises	Personnes occupées (en millions)	Part/total personnes occupées	Nb Personnes occupées par entreprise
Micro (1-9)	19,058	91,80%	39,63	29,70%	2,10
Petite (10-49)	1,424	6,90%	27,652	20,70%	19,40
Moyenne (50-249)	0,226	1,10%	22,665	17,00%	100,30
TOTAL PME	20,708	99,80%	89,947	67,40%	4,3
Grande (>250)	0,043	-	43,414	-	1006,1
TOTAL GENERAL	20,751	-	133,361	-	6,4

Croissance des TPE en Europe

**Développement du nb d'entreprises / taille
UE-27, 2002-2008 secteur non financier (2002 base 100)**



Emploi / secteur d'activité

Données UE-27, 2008, secteur non financier (Source Eurostat)

Classification NACE	Micro (1-9)	Petite (10-49)	Moyenne (50-249)	Grande (250 et +)	Total
Total personnes occupées (en millions)	39,63	27,65	22,66	43,41	133,36
Industries extractives	6%	13 %	13 %	69 %	100 %
Industrie manufacturière	14 %	20 %	25 %	41 %	100 %
Production et distribution d'Electricité, gaz, eau	3 %	5 %	14 %	78 %	100 %
Construction	42 %	30 %	16 %	12 %	100 %
Commerce de gros et de détail ; réparation automobile et d'articles domestiques	40 %	21 %	13 %	26 %	100 %
Hôtels, restaurants	45 %	27 %	11 %	17 %	100 %
Transport, stockage et communication	19 %	15 %	13 %	53 %	100 %
Immobilier, location et services aux entreprises	34 %	17 %	16 %	33 %	100 %

Sinistralité AT en Europe

UE 15 + Norvège, données 2007 – EUROSTAT
(Hors MP et accident de trajet)

Taille des entreprises	AT avec plus de 3 jours d'arrêts	Taux d'incidence* AT	AT mortels	Taux d'incidence * mortels
Micro (1-9)	646 006	2,263	918	3,7
Petite (10-49)	921 768	3,674	811	3,5
Moyenne (50-249)	728 931	3,731	482	2,9
>250	660 994	3,363	321	2

* Nombre d'accidents du travail entraînant plus de 3 jours d'absence survenus au cours de l'année/nombre de personnes ayant un emploi dans la population de référence x 100 000

Sinistralité TPE / secteur d'activité

UE 15 + Norvège, données 2007 - EUROSTAT

TPE (1-9)	AT avec plus de 3 jours d'arrêts	Taux d'incidence / 100 000
Agriculture, chasse, sylviculture	11 736	2 628
Industrie manufacturière	116 332	2 966
Production et distribution d'électricité, gaz, eau	1 666	1 252
Construction	216 885	5 375
Commerce de gros et de détail	102 729	1 327
Hôtels, restaurants	58 615	1 850
Transport, stockage et communication	40 625	2 961
Immobilier, location et services aux entreprises	36 920	678
Autres	60 498	-
TOTAL	646 006	2 263

Constats partagés sur la SST dans les TPE européennes

Impossibilité d'une prévention individualisée	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des risques professionnels • Nombre très important d'entreprises
Manque de ressources dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Financières • d'accès à l'information (Connaissances et compétences en SST)
Une organisation plus informelle que dans les grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté des services de prévention ou d'un délégué à la sécurité dans les PME • Concentration des fonctions sur le chef d'entreprise (Pb de faisabilité)
Problèmes d'application de la législation SST	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des risques • Faible participation des travailleurs à la SST et manque de formation de ceux-ci
Faible perception du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté statistique des sinistres à l'échelle d'une TPE (Exemple tarification) • Accident = "C'est le métier qui rentre"

Recommandations au niveau européen

Sinistralité due principalement à la mauvaise application de la législation (évaluation des risques, documentation des risques, recours aux services de prévention, info/consultation des travailleurs)

Actions au niveau européen :

- PME : cible prioritaire de la stratégie communautaire 2007-2012
- Simplification de la législation - programme d'allègement des directives (codification)
- Réflexion sur évaluation des risques

Recommandations aux Etats membres :

- Transposition des directives trop complexe et non adaptée aux réalités nationales
- Transposition "Think small first" à privilégier, mais pas de dispositions à 2 vitesses
- Mettre en place des solutions sur mesure

Consensus, dans les Etats membres, sur les actions à mettre en œuvre

Développer les formations et le conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Par des personnes qui connaissent la réalité des PME-TPE • Dispensées localement
Améliorer l'accessibilité de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Spécifique (par métiers, branches professionnelles...) • Exempte de jargon de « préventeur »
Utiliser des intermédiaires pour inciter à la prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations professionnelles, fédérations d'entreprises • Voisinage grande et petite entreprises (sous-traitance) • Banques, compagnies d'assurances, etc
Développer des incitations financières à la prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptées aux petites entreprises • Simples, faciles d'accès

Exemples d'action chez nos voisins

Prestations d'assistance

AUTRICHE - AUVA (Allgemeine Unfallversicherungsanstalt) : Visite gratuite dans les petites entreprises (< 50 salariés) :

Dispositif (AuvaSicher) mis en place en 2000 - Couvre aujourd'hui 2/3 des PME

Constats : les PME n'ont pas de "structure" dédiée à la SST elles ont une connaissance "très partielle" de leurs obligations. Avant la dir.-cadre, pas de dispositif encadrant les PME

Principe du dispositif : visites annuelles gratuites de médecins du travail et d'experts sécurité dans les petites entreprises (volontariat)

Objectifs : conseiller et sensibiliser à la SST, instaurer une relation de confiance

Exemples d'action chez nos voisins

Formation

POLOGNE - Association de l'artisanat (□Związek Rzemiosła Polskiego, ZRP)

Constats :

Les chefs de TPE sont trop occupés pour s'intéresser au droit du travail
Manque de connaissances en SST

Principe du dispositif :

- préparer les PME à se conformer à la réglementation SST (outil d'autoévaluation)
- éviter les sanctions de l'Inspection du travail à travers la formation des jeunes à la SST (ateliers) avec concours pour les jeunes et pour les employeurs : tests régionaux, concours national et récompenses sous l'égide du ministre du Travail

Exemples d'action chez nos voisins

Incitations financières

-ITALIE - Istituto Nazionale Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro (INAIL)

Constats : Prise en charge par l'INAIL (sous conditions) des intérêts liés à un emprunt pour améliorer la SST. Dispositif difficile à gérer et Budget du fonds non dépensé

Objectifs: amélioration du fonds de financement pour la prévention

Principe du dispositif : site web d'évaluation de la pertinence d'un projet susceptible d'être financé par l'INAIL. Budget 2012-2013 : 500 M€

- FRANCE – AFS

OIRA - (*Online interactive Risk Assessment tool*) - Outil interactif d'évaluation des risques en ligne.

Agence européenne de Bilbao, 15 Etat membres et nombreux partenaires européen: organismes d'assurance et de prévention, fédérations, partenaires sociaux...

Objectifs: Simplification de l'évaluation des risques dans les TPE

Principe du dispositif : Application web complète, gratuite pour aider les petites et très petites entreprises dans les différentes étapes d'évaluation des risques: identification des risques sur le lieu de travail, surveillance, établissement de rapports réguliers, adoption d'actions préventives...

Actuellement en phase de test en France par l'INRS (membre du projet).

Merci de votre attention

www.eurogip.fr

*Tél. 00 33 1 40 56 30 40
55, rue de la Fédération
75015 Paris*